



Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de Toulouse le 20 juin 2003.

agrément Jeunesse et Sports 31 AS 1614 du 19 mai 2011.

Membre de la FFAEMC (Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois)

« L'association a pour objet l'accueil et l'information du public, pour la promotion des arts énergétiques chinois, internes et externes : Dao Yin Qi Gong, Taiji Quan, Ba Gua Zhang et Kung Fu Wu Shu ; ainsi que toutes disciplines corporelles, physiques et sportives compatibles avec le développement harmonieux de l'individu et du groupe » (*Extrait de l'article 2 des statuts : Objet*)

« L'association garantit l'absence de toute discrimination dans l'organisation et la participation aux activités associatives ». (*Extrait de l'article 4 des statuts : Membres adhérents*).

L'association garanti également de sa part propre ou de la part de ses intervenants extérieurs tout prosélytisme politique et/ou religieux, ou de type sectaire.

